

Fiche 1 : Diaporama et présentation orale

Comment rendre compte du projet ?

Réalisation du diaporama

Avant de présenter oralement votre projet à la collectivité, réalisez un diaporama sur un logiciel de présentation en réutilisant les différents documents des séances précédentes. Le diaporama devra comporter au minimum 5 diapositives et les informations suivantes :

Diapo 1 - Titre ; Noms des différents membres de l'équipe

Diapo 2 - Présentation du stationnement vélo.

Diapo 3 - Les solutions proposées.

Diapo 4 - Les matériaux choisis.

Diapo 5 - Conclusion

Vous veillerez à respecter les conditions suivantes :

Conditions à respecter

- Deux à trois images maximum par diapositive.
- Taille d'écriture entre 16 et 30
- Limiter les effets spéciaux.
- Faire attention à l'orthographe.
- Utiliser des polices de caractères lisibles.
- Diaporama soient facile à lire et à comprendre.
- Testez votre diaporama.

Rappel : une diapositive doit comporter peu de texte, uniquement que l'essentiel qui doit être retenu par l'auditoire. Les compléments seront énoncés oralement lors de la présentation.

Présentation orale

Entraînez-vous avant la présentation finale afin que la durée et les enchaînements des interventions soient maîtrisés.

Les critères de réussite suivants auront été donnés au préalable aux différents groupes :

Critères de réussite	Élève	Élevé	Élève	Elève
Répartition du temps de parole				
Vocabulaire précis et compréhensible				
Articuler et parler suffisamment fort.				
Dynamisme				
Regarder le public (classe)				
Conclure avec son avis personnel sur le projet				